

<https://snes-aude.fr/spip.php?article262>



Stage syndical FSU 11 AESH mardi 9 novembre à Narbonne et mardi 16 novembre à Carcassonne



- AESH -
Date de mise en ligne : vendredi 17 septembre 2021

Copyright © SNES-FSU 11 - Tous droits réservés

Stage syndical FSU 11 AESH mardi 9 novembre à Narbonne et mardi 16 novembre à Carcassonne

La FSU 11 organise un stage de formation syndicale intitulé : "AESH : faire respecter ses droits !"

Ce stage aura lieu **mardi 9 novembre de 9h à 16h30 à Narbonne au collège Victor Hugo** et **mardi 16 novembre de 9h à 16h30 à Carcassonne au collège Alain**.

- Généralisation des PIAL dans l'Aude : les conditions de travail au quotidien.
- Les contrats : temps de travail, rémunération, affectation... Quelles perspectives d'amélioration ?
- Action sociale, santé, congés, droits syndicaux... Les droits des AESH.

Pour assister à ce stage, il faut demander un congé pour formation syndicale **au moins un mois avant la date du stage** (soit le 9 novembre pour Narbonne et le 16 novembre pour Carcassonne) et confirmer sa participation [par mail à la FSU 11](#).

La formation syndicale : un droit individuel
Ce droit est fait pour être utilisé ! Le droit à formation syndicale est reconnu individuellement à tous les personnels, titulaires ou non. Ce congé est d'une durée maximale de 12 jours ouvrables par an, avec traitement, sans récupération des heures. Le traitement est maintenu pendant la durée du congé pour formation syndicale.

- Si vous êtes AESH, il faut faire la demande de congé à votre employeur (DSDEN ou Lycée Louise Michel selon les cas) en précisant "congé pour formation syndicale".
- Si vous êtes enseignant-e dans le 1er degré, [il faut utiliser la demande suivante](#).
- Si vous êtes enseignant-e dans le 2nd degré, il faut remettre [le formulaire suivant](#) au secrétariat de votre établissement.

N'oubliez pas de nous confirmer votre participation. Vous pouvez également [nous contacter](#) en cas de problème au sujet de votre demande de congé.